Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Problème de syndic

Par Jacky

Bonjour,

Je suis locataire dans un petit immeuble privé. Je paie mon loyer régulièrement et sans problèmes en prélèvement automatique.

Depuis décembre 2020, les provisions sur charges locatives ont été multipliées par deux, soit 100?/mois. J'ai demandé à cette occasion un relevé des charges réelles payées, mais à ce jour, je n'ai rien reçu.

Mais aussitôt, l'ascenseur a été désactivé sur demande du syndic sans en informer d'aucune manière les locataires. Or, dans mon contrat de bail, l'ascenseur est bien indiqué et celui-ci a été indiqué comme principale raison de l'augmentation des charges.

Ne connaissant pas le syndic, ni le propriétaire de l'appartement, je ne peux que me tourner vers l'agence de location avec laquelle j'ai signé le bail et à laquelle je paie mes loyer et reçois mes factures de paiement. J'ai écrit plusieurs courriers à l'agence par e-mail et sur mon compte de locataire sur leur site, sans aucune réponse. Lors de mon dernier appel téléphonique, mon interlocuteur, salarié de l'agence immobilière, m'a promit d'en parler au syndic et de me revenir rapidement. Plus aucune nouvelle depuis ce jour, il y a deux mois.

Pour résumé, toujours pas d'ascenseur depuis 7 mois et aucun locataire ne peut rien y faire. Il y a une femme avec un bébé qui et des courses, qui pour accéder à son appartement doit passer 5 portes coupe-feu ! D'autres qui emménagent ou déménagent à travers ces mêmes portes, avec les difficultés que vous imaginez.

Maitre, que sont vos conseils pour faire valoir nos droits de locataires ?

Bien à vous et très cordialement,

Par ESP

Bonsoir
Je pense que l'ANIL pourrait vous épauler...
Contactez l'ADIL de votre département.